

DÉLIBÉRATION du Conseil Municipal

Ville de Saint-Jean-de-Monts

Le sept février deux mille dix-neuf à 20 heures 30, le Conseil municipal légalement convoqué le trente et un janvier deux mille dix-neuf, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence d'André RICOLLEAU, Maire.

Étaient présents :

MM. André RICOLLEAU, Véronique LAUNAY, Miguel CHARRIER, Marie-Claire BRETHER-CHAILLOU, Jean-Yves GABORIT, Bruno LEROY, Nadine PONTREAU, Marc GUYON, Michel ALLEGRET, Gérard MILCENDEAU, Mireille RICOLLEAU, Jacky BETHUS, Michel COURANT, Dominique PELLOQUIN, Valérie JOSLAIN, Annie LE BIAVANT, Grégory JOLIVET, Alain ROUSSEAU, Daniel CAILLAUD, Yves MATHIAS, Eric BRONDY, Karine IRR, Mireille GLORION, Gianna CANNELLE formant la majorité des membres en exercice.

Absents et avaient donné procuration :

MM. Nicole PLESSIS, Marie BERNABEN, Astrid CHEVALIER, Sébastien BARREAU, Virginie BERTRAND.

Mme Karine IRR a été élue secrétaire.

Direction générale des services

DÉLIBÉRATION N° 2019_1 DU 07/02/2019

OBJET : Dénomination d'une voie en hommage à Jean-Jacques VIGUIÉ, Maire honoraire – changement de dénomination du boulevard des maraîchins

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29 et 2122-21 ;

Rapporteur : Monsieur André RICOLLEAU, Maire.

EXPOSÉ

Avec la disparition de Jean-Jacques VIGUIÉ, à l'aube de ses 90 ans, la Commune de Saint-Jean-de-Monts perd l'une de ses plus importantes personnalités, au terme d'un parcours remarquable.

Pharmacien de formation et de profession, Jean-Jacques VIGUIÉ s'est engagé très tôt dans la vie politique. Il a été adjoint de Pierre FARCY dès 1959, avant de devenir Maire de Saint-Jean-de-Monts en 1967. Il quittera ses fonctions à la tête de la Commune en 1989, après 22 ans passés au service des montois en tant que maire.

Parallèlement, Jean-Jacques VIGUIÉ a été conseiller général, de 1970 à 1994, et conseiller régional, de 1977 à 1998.

Passionné de culture, Jean-Jacques VIGUIÉ a également été Président du Fonds régional d'art contemporain (FRAC), puis Président honoraire.

Décoré à de nombreuses reprises, il était notamment Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'ordre national du Mérite, Officier des Palmes académiques et Chevalier du Mérite agricole. Saint-Jean-de-Monts lui doit de nombreux aménagements et équipements, tels que l'Hôtel de Ville, le Complexe sportif, le golf et bien d'autres encore.

Il est proposé au Conseil municipal d'honorer sa mémoire en modifiant la dénomination du Boulevard des Maraîchins, comme suit :

Boulevard des Maraîchins

Jean-Jacques Viguié

(1929 – 2019)

Maire de 1967 à 1989

Cette voie publique figure parmi les principales artères de la Ville, elle relie le centre-ville à la mer et marque l'entrée de la « zone touristique ».

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de modifier la dénomination du Boulevard des maraîchins en « **Boulevard des maraîchins – Jean-Jacques VIGUIÉ** » ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits, et ont, après lecture, signé tous les membres présents.

A Saint-Jean-de-Monts, le 12 février 2019

Le Maire,



André RICOLLEAU

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR LE MAIRE
COMPTÉ TENU DE SON DÉPÔT EN
SOUS-PRÉFECTURE.

LE

ET DE LA PUBLICATION,

LE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nantes-6, allée de l'île Gloriette-44041 Nantes cedex – dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception à l'autorité de contrôle conformément aux articles R 46 à R 65, R 102 et R 104 du Code des tribunaux administratifs et cours administratives d'appel.